

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

RD2152 / RD719 Aménagement d'un giratoire

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Conseil Général du Loiret

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

DOLIGÉ ÉRIC

RCS / SIRET

Forme juridique

Collectivité

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6 - e	Projet de giratoire d'une emprise de 0,990 hectare

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Aménagement d'un carrefour giratoire

4.2 Objectifs du projet

Permettre un échange sécurisé au carrefour entre la RD2152 et la RD719

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Travaux de terrassement, assainissement, chaussée, signalisation, équipement de la route.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Gestion des flux de véhicules circulant:

- sur la RD2152 entre les communes de Baule et Beaugency,
- sur la RD719 au carrefour avec la RD2152.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s)

Étude d'impact au cas par cas

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Étude d'impact au cas par cas

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Emprise globale :	9 900 m ²
Rayon intérieur :	20 m
Rayon extérieur :	35 m
Nombre de branche :	4
Pas de remblais en dehors des structures de chaussée	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

RD2152 - PR83+000
45190 Beaugency

Coordonnées géographiques¹

Long. 1 ° 38 ' 55 " 48 E

Lat. 47 ° 47 ' 38 " 11 N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Beaugency et Messas

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

6300 m² de routes départementales n° 2152 et n° 719 existantes
 950 m² de chemin d'exploitation
 2650 m² de terre agricole

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
 Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Beaugency (PLU) approuvé le 28 octobre 2005
 Messas (PLU) approuvé le 16 février 2007

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet situé à proximité de la Zone Naturelle d'Intérêts écologique, Faunistique et Floristique de type 2 de la Loire Orléanaise
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Situé dans une zone exposé au bruit de type A (donnée issue des cartes de bruit stratégique dans le Loiret). L'aménagement n'a pas vocation à augmenter les trafics mais à gérer les flux.

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Hors périmètre de monuments historiques. Pas de co-visibilité avec la Loire située à plus d'0,8 km. Pas de co-visibilité avec le vieux pont de Beaugency et ses abords (site classé) situé à 2 km.
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI du Val d'Ardoux approuvé le 22/10/1999
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet hors emprises des périmètres de protection de captage.
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Hors périmètre de site classé. Pas de co-visibilité avec le vieux pont de Beaugency et ses abords (site classé) situé à 2 km.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet hors périmètre mais situé à 0,8 km des sites Natura 2000 au titre de la directive Habitats (ZSC FR2400528, vallée de la Loire de Tavers à Belleville-sur-Loire) et de la directive Oiseaux (ZPS FR2410017, vallée de la Loire du Loiret).
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet hors zone tampon et périmètre UNESCO de la Loire. Pas de co-visibilité avec la Loire. Pas de co-visibilité avec le vieux pont de Beaugency et ses abords (site classé) situé à 2 km.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sans utilisation des ressources naturelles du sol, utilisation de matériaux routier.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2650 m ² de surfaces agricoles
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'objet du projet étant de gérer les flux routiers sans générer de trafic supplémentaire, il ne crée pas de nuisances sonores mais est soumis à l'environnement sonore de la RD2152 actuelle.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'aménagement routier étant situé hors environnement lumineux avec éclairage public existant sur la RD2152, le carrefour giratoire ne sera pas équipé d'éclairage public.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Rejets des eaux de ruissellement de plateforme dans les fossés routiers, à l'identique des conditions existantes sur la RD2152 et la RD719.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Conformément aux procédures administratives en matière d'archéologie, une demande a été adressée à la DRAC Centre pour préciser si cette aménagement nécessite un diagnostic archéologique préventif.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Légère modification de l'agriculture locale avec la consommation de 2650 m² de terre agricole.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du projet envisagé, j'estime qu'il n'est pas nécessaire que ce dernier fasse l'objet d'une étude d'impact. D'une part, ce projet reste relativement modeste avec l'aménagement d'un carrefour existant entre 2 routes départementales, dans un environnement péri-urbain et avec moins de 30% des emprises du projet situés sur des terrains agricoles.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; <input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Zonage du domaine de la biodiversité
Fiche descriptive du site classé du vieux pont et de ses abords à Beaungency

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

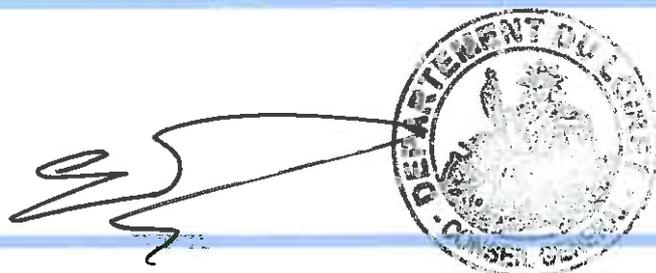
Fait à

Orléans

le

16 JUN 2014

Signature



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'DÉPARTEMENT DU LOIRET' and 'CANTON DE BEAUNGENCY' around a central emblem.

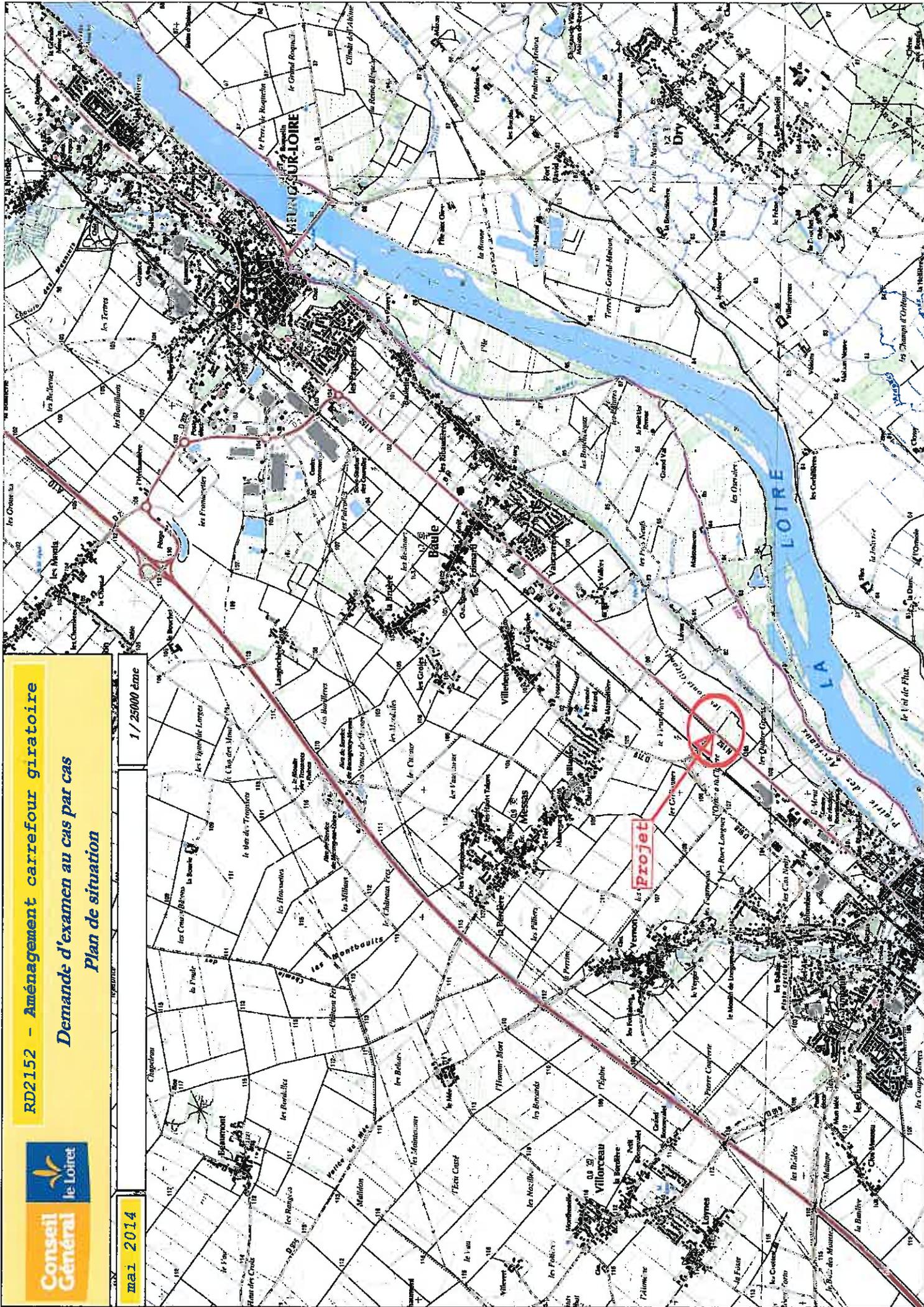
RD2152 - Aménagement carrefour giratoire

Demande d'examen au cas par cas

Plan de situation

mai 2014

1 / 25000 écart



Carrefour Giratoire RD2152 / RD719

Plan de faisabilité



Mai 2014

Giratoire de rayon 35m à 4 branches

1 / 2000 ème



INTERMARCHÉ

SCI Beauval
Parc d'entreprises

RD 719

RD 2152

RD 918

420 m

Baule

Beaugency



Zonages du domaine de la Biodiversité



Contenu de la carte

Annotations

Protections réglementaires :

Réserve Naturelle Nationale

Arrêté préfectoral de protection de biotope

Gestions contractuelles :

Inventaire patrimonial :

ZNIEFF type I

ZNIEFF type II

Natura 2000 - Directive Habitats

ZSC

SIC

Natura 2000 - Directive Oiseaux (ZPS)

Parc Naturel Régional

Engagement international :

Zone humide RAMSAR

Limites administratives

Cours d'eau

IGN BD ORTHO

Tous droits réservés.

Document imprimé le 22 Mai 2014, serveur Carmen v2, <http://carmen.developpement-durable.gouv.fr>, Service: DREAL Centre.



CENTRE
LOIRET

SITE CLASSE
au titre des articles L341. 1 à 22
du code de l'environnement

Dénomination du site : Vieux pont de Beaugency et ses abords
Date de l'arrêté : 12 juillet 1925

Situation :

Commune : Beaugency.
Superficie : 7 ha
Propriété : communale et Etat.
Monument Historique à l'intérieur du site : non.

Caractérisation du Site :

Caractère et intérêt paysager :

Le vieux pont de Beaugency relie la ville au nord, à la rive sud et à la départementale 19, en direction de Lailly-en-Val. Les quais plantés de platanes se trouvent sur la rive droite de la Loire, en liaison avec un mail qui pénètre dans la ville.

Ce site est caractéristique des bords de Loire, comprenant, rive droite, de part et d'autre du pont (XIV-XVème), les quais ombragés de platanes et longés par la rue. En contrebas de celle-ci les berges pavées descendent jusqu'au fleuve.

A cet ensemble sont rattachés au sud, deux mails (le petit et le grand), dans le prolongement l'un de l'autre et dont la partie sud domine les quais.

Occupation physique du sol :

Le pont, les berges et les mails.

Modifications, contraintes et pressions :

Environnement du site :

Urbain au nord-ouest avec la ville de Beaugency, et plus naturel au sud-est avec la Loire et sa rive (prairies, rideaux d'arbres).

Sensibilité :

Site à gérer dans le respect de ses caractéristiques : entretien des alignements d'arbres et des quais pavés, éviter toute construction ne s'intégrant pas au bâti existant.

Date de réalisation : Juin 2007

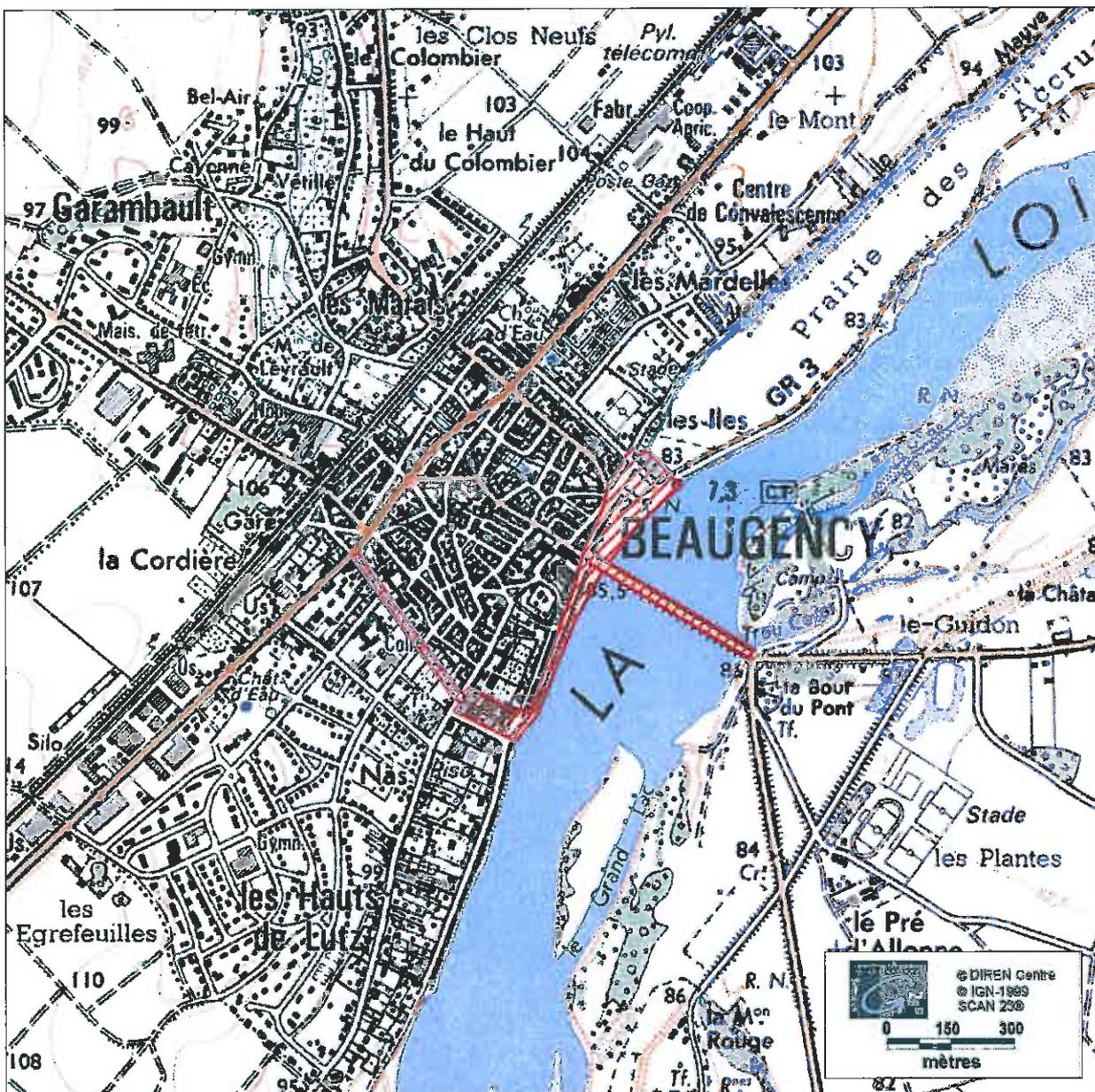
DIREN CENTRE

5 Avenue Buffon – B.P.6407 – 45064 Orléans cedex 2 – Tél : 02 38 49 91 91 – Télécopie : 02 38 49 91 00
E-mail : diren@centre.ecologie.gouv.fr - Site internet: www.centre.ecologie.gouv.fr

Nom : Vieux pont et ses abords

Commune(s) concernée(s) : Beaugency

Date de l'arrêté : 12/07/1935 Surface : 7 ha



Date de réalisation : 27/11/2000

DIREN Centre - 5 Avenue Buffon - BP 6407 - 45064 ORLEANS CEDEX 2 - Téléphone 02 38 49 91 81